

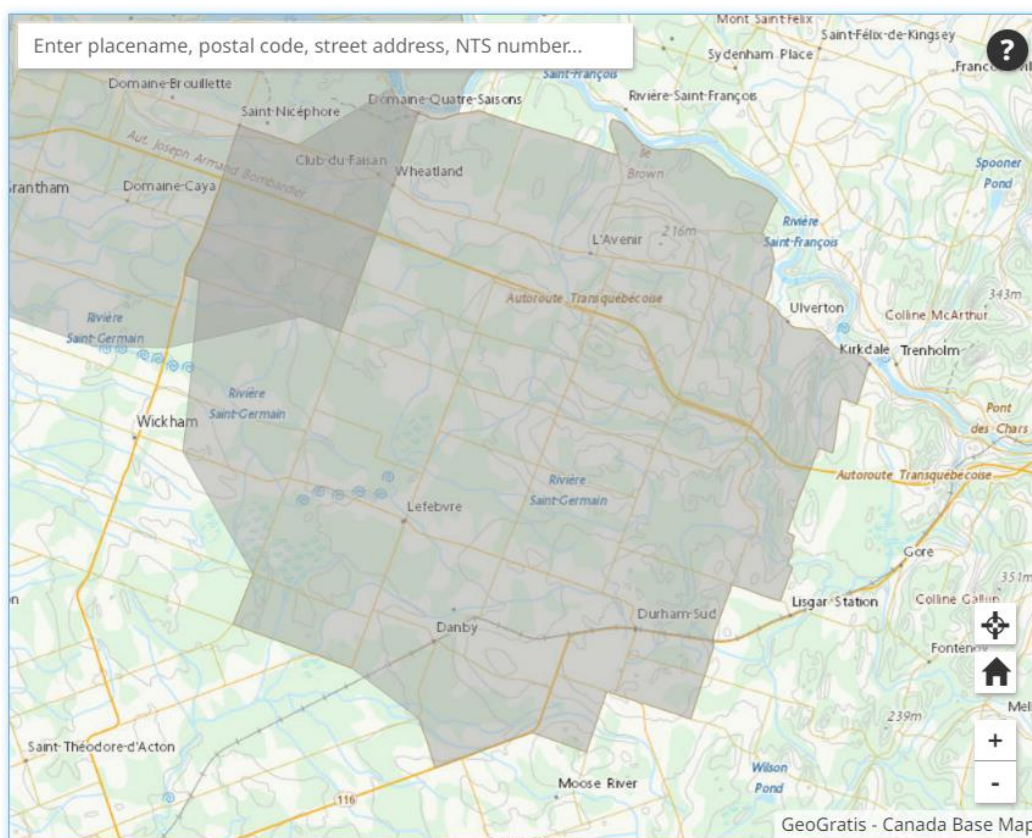
Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Révocation de la ZCP pour cas d'influenza aviaire dans la région de Drummond

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a révoqué hier la ZCP-233 dans la région de Drummond. Il n'y a dorénavant plus aucun permis nécessaire pour intervenir dans cette zone et les sites de production avicole situés dans la zone peuvent revenir à une biosécurité normale (niveau vert de l'EQCMA).



Voici le bilan à jour des zones de contrôle autour des cas d'influenza aviaire au Québec :

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP52	3 janvier 2024	Saint-André-Avellin	Commercial	ACIA-ZCP-229 Révoquée 7 février
IP53	9 février 2024	L'Avenir	Commercial	ACIA-ZCP-233 Révoquée 19 mars

Pour vous tenir à jour sur les annonces officielles de l'ACIA sur les cas d'influenza aviaire au Canada, veuillez consulter le site internet au [lien suivant](#).